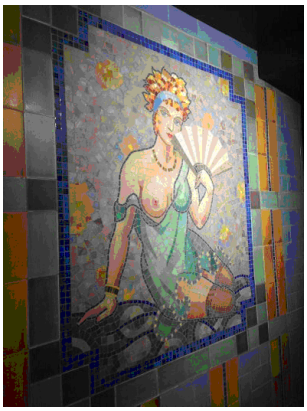


AUX BELLES POULES

Programmé le 3 février 2027 @ 9h30 - 12h00

L'histoire incroyable d'une ancienne maison close des années 20

Inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1997, "Aux Belles Poules" est le seul établissement dont le décor est resté quasiment intact, contrairement au "Sphinx", "le Chabanais" ou le "One Two Two", autres bordels parisiens aujourd'hui pratiquement disparus.
En témoigne la beauté de ses murs véritables chefs d'œuvres de l'art déco.
Existant dès 1870, ce haut lieu de l'histoire parisienne a abrité jusqu'à 31 travailleuses, réparties sur la vingtaine de chambres existantes à l'époque, et a connu son apogée pendant les années 20 jusqu'en 1948 , date de la loi Marthe Richard.
La réhabilitation est née, il y a 7 ans, de la volonté d'une jeune chef d'entreprise. En rachetant le local pour y installer ses bureaux, Caroline Senot ne s'attendait pas à y découvrir un trésor architectural. Derrière les coffres de bois muraux, installés par les anciens propriétaires, se révèlent de magnifiques céramiques, des fresques érotiques et d'immenses miroirs d'époque !
Lors d'une visite guidée - conférence, elle vous racontera l'aventure folle de ce lieu et reviendra sur l'histoire méconnue des maisons closes et la prostitution à Paris.

Prix de la sortie : 17 € à payer sous 8 jours suite à la confirmation de votre inscription :
– par **carte bancaire** : un lien de paiement sécurisé actif durant ce délai vous sera transmis,
– par **chèque** : à déposer au bureau SLA lors de la permanence du mardi ou à la MDA dans la boîte aux lettres en entrant à droite.

Durée : environ **1h**

Nombre de places : Groupe limité à **25** personnes

Rendez-vous : 9h30 RER Sucy (RER A, ligne 4 Strasbourg Saint-Denis), ou sur place **10h45** au 32 rue Blondel 75002 Paris

Inscriptions :
- lundi 28 décembre à partir de **10h**
- uniquement par **SMS** auprès de Maud GABORIT au **06 29 55 10 71** en indiquant nom et prénom de chaque adhérent concerné **en précisant la date choisie du mercredi 3 février ou du mardi 23 février**
– 2 inscriptions maximum par SMS